

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Moulton-Chicheboville s'est réuni le **lundi 29 juin 2020** à 18 heures à la salle des fêtes de Moulton-Chicheboville (Place Lord Mountbatten), sous la présidence de Mme Coralie ARRUEGO, Maire de Moulton-Chicheboville.

Etaient présents formant la majorité des membres en exercice.

Madame Coralie ARRUEGO
Monsieur Daniel BUISSON
Madame Sandra DUCCELLIER
Madame Catherine GATEY
Monsieur Thierry LECOQ
Monsieur Jean-Michel MARCHAND
Monsieur Dominique MORIN
Madame Sophie PALLU
Madame Christel POIROT
Madame Céline ROQUET
Madame Sophie ROSTAGNO
Madame Sylvie SALLÉ
Madame Céline VITCHEN

Etaient absents excusés :

Madame Corine LAUDE

Monsieur Daniel BUISSON a été désigné secrétaire de séance.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la Présidente remercie l'ensemble des personnes présentes à cette séance et propose que chacun, à tout de rôle, se présente brièvement.

Madame la Présidente invite ensuite l'ensemble des membres à passer aux différents points inscrits à l'ordre du jour.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

A la suite du renouvellement du C.C.A.S. du 25 mai dernier, il est nécessaire de désigner un vice-président. Madame la Présidente propose de désigner Madame Christel POIROT, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales, à cette fonction.

A l'unanimité, le C.C.A.S. désigne Madame Christel POIROT, Vice-Présidente du C.C.A.S.

REGLEMENT INTERIEUR

A l'unanimité, le C.C.A.S. adopte le règlement intérieur proposé par Madame la Vice-Présidente, règlement annexé au présent compte rendu.

TABLEAU DES AIDES

Madame la présidente présente aux membres du C.C.A.S. l'ensemble des aides dispensées. Elle indique que des réformes peuvent être engagées et charge les membres de réfléchir à des évolutions et d'en faire part lors de la prochaine séance.

DOSSIER D'AIDE EN URGENCE

Madame la présidente soumet au C.C.A.S. une demande urgente.

REPAS ET VOYAGE DES AINÉS

Madame la présidente rappelle que, jusqu'au 10 juillet 2020, l'état d'urgence et de lutte contre la COVID19 est toujours en vigueur. C'est la raison pour laquelle il n'y aura pas de voyage ni de repas des Aînés cette année. Le C.C.A.S. est chargé de réfléchir à une compensation.

TELEASSISTANCE

Madame la Vice-Présidente informe le C.C.A.S. des deux dispositifs mis en place sur le territoire communal en matière de téléassistance. Jusqu'ici, le C.C.A.S. avait passé une convention avec Présence Verte. Le département s'aligne sur ce système et propose un dispositif comparable. Il est demandé une rencontre avec des bénéficiaires des deux dispositifs pour évaluer leur degré de satisfaction.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Michel MARCHAND souhaiterait qu'une présentation du budget du C.C.A.S. puisse être faite.

Monsieur Thierry PROFIT souhaiterait des précisions sur l'outil de diagnostic territorial tel que présenté dans le règlement intérieur.

Fin de séance : 19 h

Daniel BUISSON
Secrétaire de séance



Coralie ARRUEGO
Maire de Moul-Chicheboville
Présidente du Centre communal d'action sociale



Mairie de MOULT-CHICHEBOVILLE

6 Rue Pierre Cingal – 14370 Moul-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30 - 📠 02.31.39.04.59
Courriel : mairie.moul@wanadoo.fr - Site internet : www.mairie-moul.fr